

Autorisation parentale

père, mère, tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

de l'enfant.....

Demeurant au

Code Postal.....Ville.....

Tél : 0 / / / / / / / / / /

Mail : // // // // // // // // // // // // // // @ / // // // // // . // //

Autorise mon enfant : (cocher la case)

- ☐ à déposer sa candidature au Conseil municipal des enfants (CME) de Saint-Pierre-des-Corps pour le mandat 2026- 2028.

S'il est élu: (cocher les cases)

- ☐ à participer aux commissions qui auront lieu les mercredis de 10h30 à 12h, à la Maison de l'Aubrière, ainsi qu'aux séances plénières en mairie (2 fois par an), selon un calendrier pré établi par le service municipal de la jeunesse.
- ☐ à participer à toutes les actions et projets liés au CME.
- ☐ à être photographié et filmé, seul ou en groupe, dans le cadre du CME et que son image soit diffusée dans diverses publications (presse, plaquettes, site internet de la ville...).

Fait à Saint-Pierre-des-Corps,
Le _____ 2026

Signature,

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, n'hésitez pas à
contacter Virginie SANCHEZ, animatrice-coordinatrice du CME,
au service municipal de la jeunesse,
par téléphone **02 47 63 44 68** ou par mail **v.sanchez@mairiespdc.fr**



DOSSIER DE CANDIDATURE

Conseil municipal des enfants 2026 - 2028



Le Conseil municipal des enfants (CME), qu'est-ce que c'est ?

C'est un conseil d'enfants élus qui se réunissent pour :

- Représenter leur école et les enfants de Saint-Pierre-des-Corps
- Participer à la vie de la commune en exprimant leurs idées et en mettant en place des projets
- Être sensibilisés à la citoyenneté et au civisme

Les réunions se tiennent le mercredi de 10h30 à 12h, deux fois par mois, à la maison de l'Aubrière, selon un calendrier pré-établi (hors vacances scolaires)

Comment devenir jeune élu(e) ?

- Chaque élève volontaire et scolarisé en classe de CM1, habitant à Saint-Pierre-des-Corps peut se présenter à l'élection
- Il devra tout simplement remettre sa fiche de candidature à son enseignant **avant le 6 novembre 2026**
- Chaque école sera représentée par plusieurs jeunes élu(e)s
- Les enfants sont élus pour un mandat de deux ans

En tant qu'élue(e) au conseil municipal des enfants, je m'engage à :

- Assister aux réunions de travail, aux séances plénières et je participe aux manifestations événementielles de la ville.
- Être tolérant(e), honnête et respectueux(se) envers les autres élus, les membres du CME et toute autre personne.
- Être attentif et défendre mes idées dans une attitude citoyenne.

Quand ?

*Les élections du conseil municipal des enfants
se dérouleront du 23 au 27 novembre 2026*



Fiche de candidature aux élections du conseil municipal des enfants

NOMPrénom.....

Date de naissance / /

Adresse.....

Code postal Ville.....

Nom de mon école.....

Nom de mon professeur.....

Je soussigné(e).....
déclare me présenter aux élections du Conseil municipal des enfants (CME) pour
le mandat 2027-2029 et m'engage à participer aux commissions et aux séances
plénières.

Pourquoi souhaites-tu être candidat aux élections du CME ?

.....
.....
.....

Sur quelles actions ou quels projets souhaiterais-tu réfléchir ?

.....
.....
.....

De quelle commission voudrais-tu être membre ?

- ☐ Transition écologique, santé, sport et prévention
- ☐ Culture, patrimoine, citoyenneté, solidarité

Fait à Saint-Pierre-des-Corps,
Le 2026

Signature du candidat,